

**DECISION N°57-2024 –  
ACQUISITION SWITCHS WIFI ET SOLUTION DE GESTION CENTRALISEE**

**Le Président de la Communauté de Communes de Forez-Est**

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes de Forez-Est,

**Vu** la délibération n°2022.019.19.07 du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Forez-Est en date du 19 juillet 2022 portant diverses délégations de pouvoirs à Monsieur le Président,

**Considérant** l'obsolescence à venir des équipements actuels de gestion du WiFi des différents sites de la Communauté de Communes de Forez-Est et la nécessité pour la Communauté de Communes de Forez-Est de sécuriser les accès à son réseau (câble et WiFi) et d'équiper ses différents sites d'une solution homogène avec un pilotage centralisé,

**Considérant** la consultation de sociétés spécialisées en la matière,

**Considérant** la proposition technique et financière de la société ABICOM, sise à SAINT-ETIENNE (Loire), 14 rue Jean Servanton quant à la fourniture de switchs avec licences, bornes WiFi avec licences et mise en service d'une solution de gestion centralisée pour 5 ans, pour un montant hors taxes de 35 155.85 € HT, soit 42 187.02 € TTC,

**Considérant** que le seuil des 221 000,00 € en dessous duquel Monsieur le Président est autorisé à signer n'est pas dépassé,

**DECIDE**

**ARTICLE 1**

D'approuver la proposition technique et financière de la société ABICOM, sise à SAINT-ETIENNE (Loire), 14 rue Jean Servanton quant à la fourniture de switchs avec licences, bornes WiFi avec licences et mise en service d'une solution de gestion centralisée pour 5 ans, pour un montant hors taxes de 35 155.85 € HT, soit 42 187.02 € TTC, et de passer commande.

**ARTICLE 2**

Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur Le Sous-Préfet de MONTBRISON,
- Monsieur Le Trésorier de FEURS.

Fait à FEURS (Loire),  
Le 18/03/2024

**Le Président,  
Pierre VERICEL**

